

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 1 (1923)

Artikel: L'ancienne maison rurale dans le canton de Genève
Autor: Aubert, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ANCIENNE MAISON RURALE DANS LE CANTON DE GENÈVE

P. AUBERT, architecte¹

Au printemps dernier, la Commission pour l'étude de la maison rurale en Suisse, instituée par la Société suisse des traditions populaires ayant son siège à Bâle, se mit en rapport avec la Commission genevoise des Monuments et des Sites et lui assura une subvention de la Confédération. La somme allouée, à laquelle s'ajouta une subvention du canton de Genève destinée à venir en aide à nos dessinateurs, inscrits comme chômeurs, puis un don de la Société auxiliaire des sciences et des arts, devait servir à faire dessiner d'après nature et à relever les types les plus caractéristiques des anciennes maisons rurales qui existent encore aux environs de notre ville, et l'on voulut bien me demander d'organiser et de diriger ce travail. Il m'eût été impossible de rassembler les documents nécessaires sans le bienveillant appui de:

M. Deonna, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire, M. Camille Martin, Président de la Commission des Monuments et des Sites, M. le Dr Schwab, Président de la Commission de la maison rurale en Suisse, M. Paul-E. Martin, Archiviste d'Etat et son collaborateur M. Roch, M. Louis Blondel, Archéologue cantonal, qui tous eurent l'amabilité de faciliter mes recherches en mettant à ma disposition les matériaux qu'ils avaient déjà réunis.

* * *

On se demandera peut-être s'il vaut la peine d'étudier l'ancienne maison rurale genevoise et pour quelle raison un travail de ce genre est patronné par une société s'occupant de traditions populaires. A notre avis, les recherches sur les mœurs et les coutumes d'autrefois sont incomplètes si elles négligent l'habitation qui leur a servi de cadre, et qui, malgré des modifications successives, est parvenue jusqu'à nous dans un état de conservation suffisant pour permettre d'entrevoir et même de retrouver le type local original. L'étude de la maison primitive aura un intérêt

¹ Conférence au Musée d'Art et d'Histoire, le 24 janvier 1923.

tout spécial, si elle est faite à la campagne plutôt que dans les grands centres urbains où les transformations de tous genres sont plus fréquentes et plus profondes, et où les changements résultant de l'économie générale auront naturellement leur répercussion sur l'habitation.

Il n'existe probablement plus de maison rurale intacte antérieure au XV^e siècle, une construction de ce genre ne pouvant pas durer plus de quelques centaines

d'années, mais nous savons d'autre part, grâce à de nombreux textes anciens, que le paysan d'autrefois, lorsqu'il réparait et même lorsqu'il reconstruisait sa maison, le faisait de préférence sur le même emplacement et en conservant la distribution antérieure. Il est donc évident que chaque construction de la campagne a été réparée, souvent plusieurs fois, mais son premier aspect a cependant subsisté. Je citerai à ce propos un contrat datant de 1526 qui prévoit en ces termes la réfection d'une maison rurale : « Si les vieux murs sont mauvais, il faudra les démolir et les reconstruire entièrement »¹. Dans ce document, comme dans beaucoup d'autres plus récents, il n'est pas question de changement dans la distribution des locaux mais d'une simple réfection.

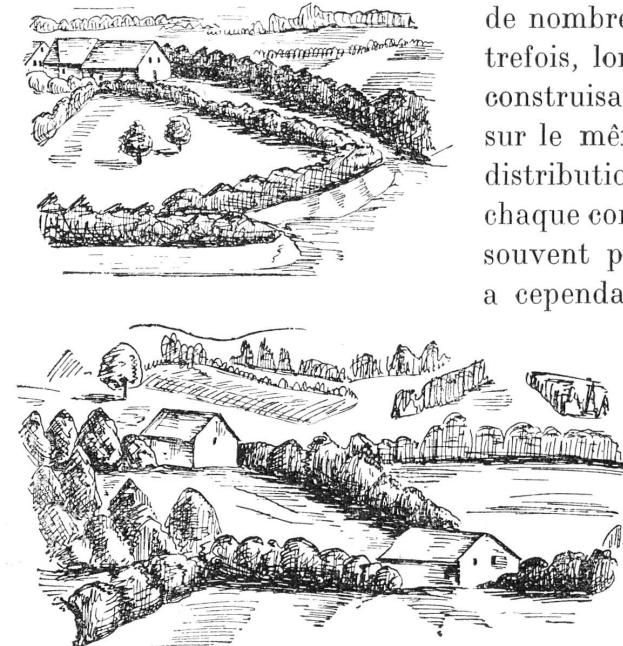


FIG. 1. — Retable de Conrad Witz (1444).

Un exemple montrera la permanence dans notre région du type local qui a subsisté jusqu'à nos jours. Une des plus anciennes vues de la campagne genevoise que nous possédions figure sur le retable de St-Pierre peint par Conrad Witz en 1444 et conservé au Musée d'Art et d'Histoire (fig. 1 et p. 90, fig. 1.) Le fragment que nous reproduisons est pris sur le volet qui a pour sujet la pêche miraculeuse et dont l'arrière plan figure les Eaux-Vives et le coteau de Cologny. Les maisons groupées représentent le commencement du village de Cologny du côté de Genève, et les maisons isolées sont situées dans des champs séparés par des haies. Elles sont d'une extrême simplicité, de forme rectangulaire et probablement bâties en pierres. Ces constructions assez basses ne possèdent qu'un rez-de-chaussée et un étage, probablement le grenier, pris dans le toit et éclairé du côté des pignons. Remarquons la toiture à pente douce, à deux versants et sans aucune ouverture ni saillie.

Comme documents anciens nous possédons, outre le retable de St-Pierre,

¹ Archives d'Etat. Composis not. T. IV, p. 106.

quelques rares croquis crayonnés au début du XVIII^e siècle sur les marges des cadastres de Neydens et de Gy par un dessinateur bien inspiré¹.

Ces vues naïves mais exactes, exécutées de 1714 à 1717, nous permettraient à elles seules de nous faire une idée de la maison rurale genevoise telle qu'elle existait au début du XVIII^e siècle (fig. 2).

Sur l'un de ces croquis nous reconnaissions une porte cochère de grange; sur la gauche l'habitation trahie par la cheminée. Au centre, probablement la porte et la fenêtre de l'écurie. Suivant une disposition fréquente à cette époque, la face principale est abritée contre le vent par le mur de la face latérale qui se prolonge en éperon.

Puis un groupe de maisons construites en rangée dont la toiture à un seul versant se prolonge sur deux avant-corps. A droite une porte de grange, cette fois appareillée en pierres de taille et de côté un hangar en assez piteux état. Au premier plan un jardin potager où l'on distingue huit planches de légumes soigneusement alignées. Il est entouré de haies vives que rejoint une clôture formée de pieux verticaux.

Ces dessins évoquent non sans charme le modeste logis du paysan tel qu'il était autrefois et tel qu'il est resté. Une seule de ces vues prises sur le vif ou une seule photographie suffit pour faire revivre à nos yeux la campagne genevoise et ses hameaux modestes, mais pleins d'une grâce toute spéciale.

* * *

Chaque pays a son type d'habitation qui se répète sans altération sensible, mais autant les maisons rurales se ressemblent comme physionomie extérieure et aménagement dans une même région, autant elles varient d'une contrée à l'autre. Celle que nous décrivons a pour centre Genève et a été construite jusque dans le Genevois, le pays de Gex, une petite partie du Faucigny et du canton de Vaud. Aux environs immédiats de Genève, qui est toujours restée à l'abri d'une domination

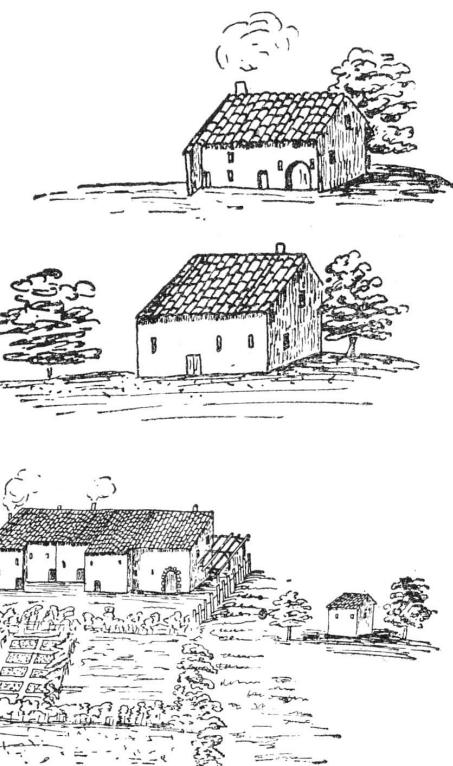
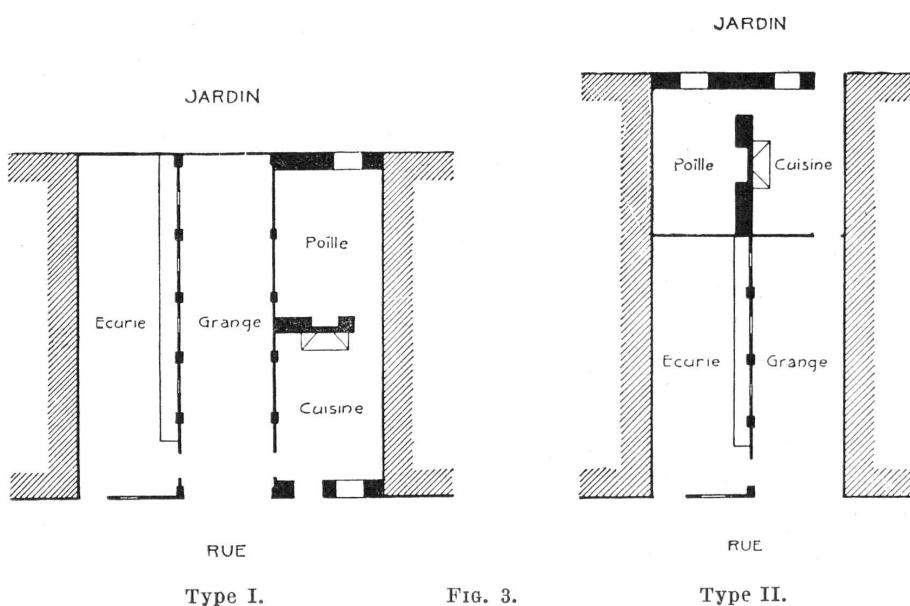


FIG. 2. — Cadastres de Neydens et de Gy (Archives d'Etat).

¹ Archives d'Etat. N° 82, Plan de Gy par Pierre Deharsu, 1714. N° 41, Plan de Neydens, 1717.

étrangère durable, le type local a conservé toute sa pureté et c'est dans notre canton que le travail de relevés a été fait.

La maison rurale genevoise comprend trois locaux réunis sous le même toit: l'habitation, la grange et l'écurie; mais ces subdivisions sont placées de deux manières différentes les unes par rapport aux autres et nous pouvons en déduire deux types (*fig. 3*) auxquels se rattachent, avec quelques variantes, toutes les anciennes maisons rurales du canton. Dans le premier type (*fig. 4*), le plus répandu, la maison se développe en largeur et les subdivisions traversent toute la construction d'une façade à l'autre et de la cour au jardin. Dans le second type (*fig. 5*), la maison diminue



Type I.

FIG. 3.

Type II.

de largeur et gagne en profondeur, l'habitation étant cette fois construite derrière la grange et l'écurie. Les subdivisions n'occupent plus que la moitié de la profondeur du bâtiment, la grange et l'écurie ouvrant sur la cour et l'habitation donnant sur le jardin.

Quant aux matériaux employés autrefois, la première remarque qui s'impose est la suivante: dans la même maison deux systèmes de construction différents sont appliqués. La grange et l'écurie sont entièrement en bois, à l'origine tout au moins, tandis que l'habitation composée de la cuisine et de la chambre contiguë appelée « poille » est en maçonnerie (*fig. 3*). Le rôle autrefois extrêmement important du bois s'explique par le fait que les premiers villages et leurs abords cultivés étaient conquis sur la forêt que l'on défrichait au fur et à mesure des besoins. Toutefois, au cours des siècles, la forêt s'éloigne des maisons et le bois devenu rare et onéreux est de plus en plus remplacé par la pierre, sans cependant jamais disparaître com-

plètement. Outre la charpente, on le retrouve longtemps encore dans les cloisons, les escaliers et les encadrements de portes et de fenêtres.

Les murs de l'habitation étaient généralement construits avec les cailloux roulés qui existaient en abondance dans le lit de nos rivières, l'Arve principalement. Plus tard on y adjoignit la molasse, tirée des carrières du lac, dont les belles teintes ajoutaient une note de couleur aux façades qui n'étaient jamais peintes ni badigeon-



FIG. 4. — Bernex (Type I).

Phot. J. de Beaumont.

nées, mais simplement crépies au mortier. A côté de la maçonnerie on employa jusqu'au XVIII^e siècle le pisé, c'est-à-dire la terre battue, mais les murs ainsi construits ne pouvaient naturellement jamais être bien hauts. D'anciens devis attestent la persistance, jusqu'à une époque relativement récente, de la construction en pisé dans notre région. En 1777 encore, honorable Jaquet de Ferney fait édifier en pierres brutes les murs de sa maison jusqu'à 4 pieds de hauteur y compris les fondations, mais par contre toute la partie supérieure de ces murs est prévue en pisé, c'est-à-dire en terre bien battue¹.

¹ Archives d'Etat. Cavussin; not. V, 2, p. 17.

Outre les tuiles écurbes confectionnées, dès une époque très reculée, dans les nombreuses tuilières de notre région, on employait les bardaques, appelés « tavillons » ou « ancelles » ; c'étaient de petites planchettes de bois ayant la forme de tuiles plates.

La toiture de chaume n'était pas non plus inconnue ; elle a subsisté sur la grange et l'écurie plus longtemps que sur l'habitation, où la présence de la cheminée faisait craindre les incendies.

Les registres du Conseil de 1834 relatent à ce propos qu'à cette époque il y avait



FIG. 5. — Passeiry, côté cour (Type II). Phot. Vieux-Genève.

de nombreux toits de chaume dans notre canton et que la police se préoccupait de les faire disparaître. Afin de hâter leur disparition, l'Etat participait avec les propriétaires aux frais que causait leur remplacement par des toitures de tuiles. En 1845 encore, le maire d'Avusy se plaint des fréquents incendies propagés dans sa commune par les nombreux toits de chaume qui avaient subsisté.

Dès le XVIII^e siècle, l'emploi de la tuile plate qui permet les toitures à pente raide tend à détrôner tous les autres genres de couverture.

Quant à l'ardoise, elle n'a jamais été employée, les carrières rapprochées manquant totalement. Rappelons à ce sujet que les moyens de transport, tels que nous

les comprenons, faisant défaut autrefois, on n'utilisait que les matériaux placés à portée de la main.

* * *

Je décrirai avec quelques détails une maison rurale que j'ai choisie à Bernex parmi les plus caractéristiques et les mieux conservées (*fig. 4.*) Elle appartient au type I et a été rénovée de 1718 à 1724, mais le gros œuvre remonte certainement à une époque antérieure. La toiture, encore partiellement recouverte de tuiles courbes, se prolonge en pente douce très en avant de la face d'entrée, de manière à abriter l'escalier extérieur de pierre par lequel on accède au premier étage de l'habitation. Cet escalier est adossé au mur de la façade latérale qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'avant-toit qu'il soutient. Devant la maison un large espace, pavé jusqu'à la rue, est ainsi abrité contre le vent et la pluie.

La vue géométrique des façades (*fig. 6*) permet de reconnaître la porte et la fenêtre de l'écurie. La porte cochère de la grange, protégée par deux bouterous, est divisée en trois parties pouvant s'ouvrir séparément; à droite et à gauche les consoles de l'avant-toit. En haut de l'escalier, la porte conduisant aux pièces du 1^{er} étage et, sous le palier, l'entrée de la cuisine dont on voit la fenêtre à demi cachée par la rampe de l'escalier. La face de droite sur laquelle le toit ne forme aucune saillie montre l'amorce du bâtiment suivant. Au rez-de-chaussée on voit la seconde fenêtre de la cuisine rénovée en 1720 et celles agrandies récemment de la pièce contiguë. Les

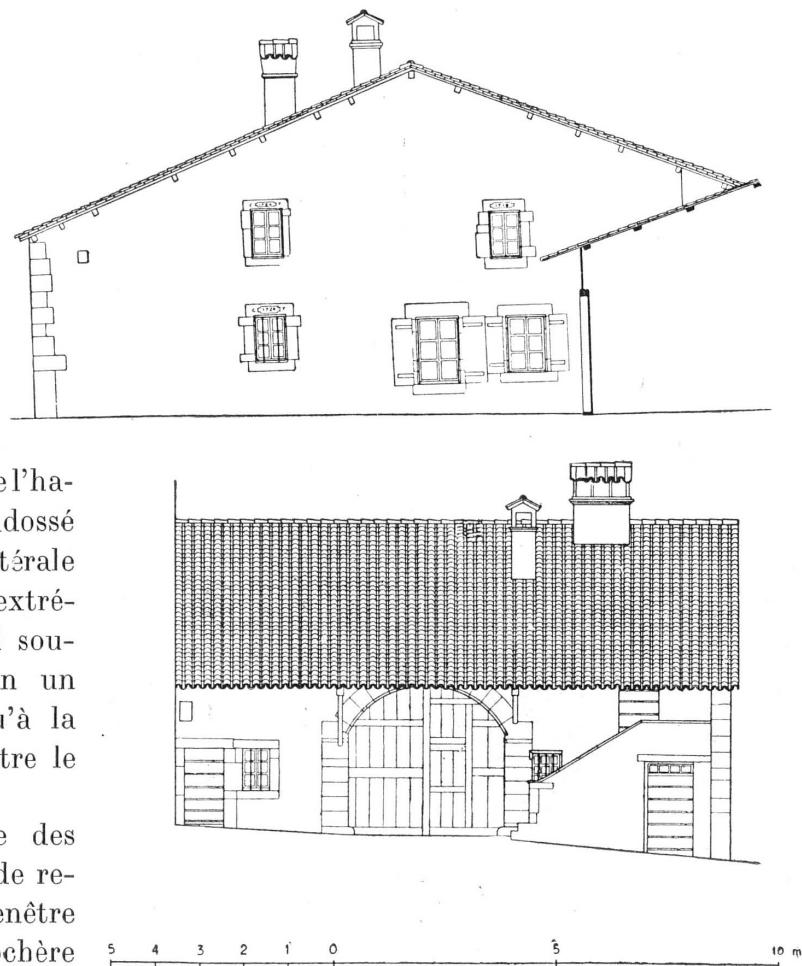
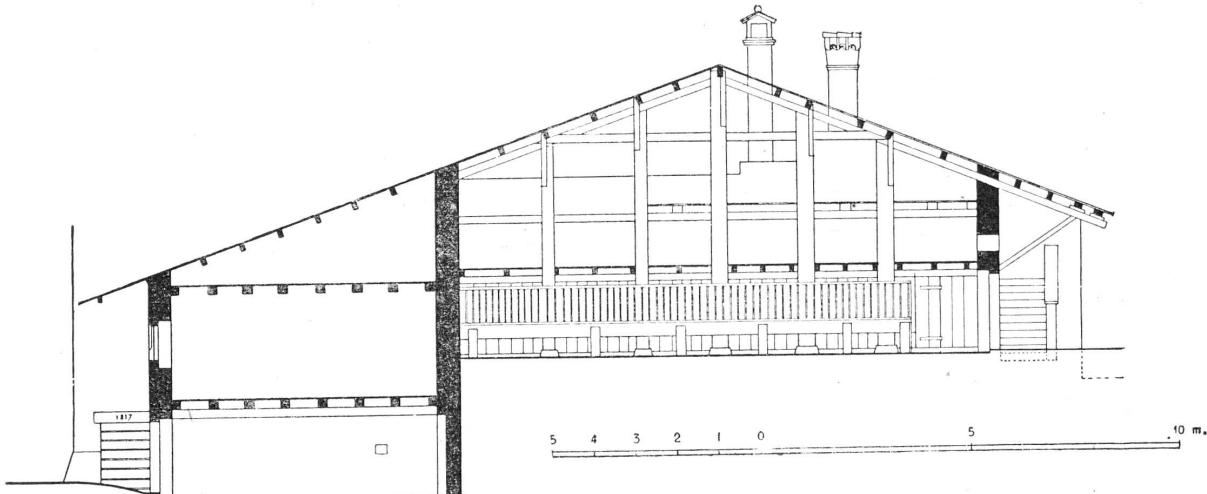


FIG. 6. — Bernex. Faces.

fenêtres du 1^{er} étage portent inscrites dans un cartouche les dates de 1718 et 1724 accompagnées des initiales du propriétaire.

Passons à l'intérieur (*fig. 7-8*). Sur le plan on reconnaît l'escalier extérieur, l'écurie, la grange, et l'habitation dessinée au premier étage; la distribution est la même au rez-de-chaussée. La première coupe est prise perpendiculairement au faîtage du toit et à travers l'écurie en regardant du côté de la grange. La seconde coupe,



parallèle à la face d'entrée, traverse les trois subdivisions et montre les deux étages de l'habitation.

La toiture à deux versants est supportée entre le mur mitoyen et la façade latérale par deux rangées de cinq poteaux verticaux entièrement en bois qui traversent le bâtiment dans toute sa hauteur. Ce système de construction est extrêmement primitif et tout à fait caractéristique; il a, depuis le XVIII^e siècle, été remplacé par les fermes suspendues. Au moment des foins, les chars à échelle sont introduits par la porte cochère jusqu'au fond de la grange et le foin est entassé jusqu'au toit sur le «bétandier» ou plancher haut et sur le plafond de l'écurie appelé le «solier». Quand il n'existait pas de hangar indépendant, on rentrait aussi dans la grange au moment de la moisson les gerbes de blé que l'on battait à bras d'hommes sur le sol de la grange. Il était à cet effet recouvert d'un plancher sur tout ou partie de sa surface ou simplement aménagé

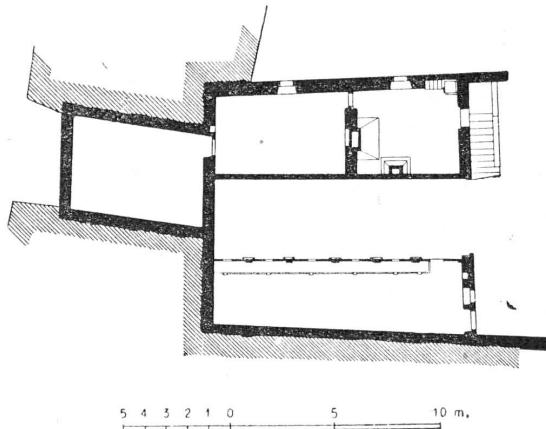


FIG. 7. — Bernex. Coupe et plan.

en terre battue. La grange communique à l'intérieur avec l'écurie et la cuisine. A côté de la grange, l'écurie dont la crèche est placée le long de la cloison. Au-dessus, le ratelier dans lequel on introduit le fourrage par des ouvertures appelées « passe-foin » ou « bourranches ». A côté de l'unique fenêtre, presque toujours fermée, une petite niche creusée dans le mur permet de déposer la lampe.

Le sol des écuries était autrefois pavé ou recouvert d'un plancher.

L'écurie contenait indistinctement le gros et le petit bétail ; elle abritait pêle-mêle les chevaux, les vaches, les bœufs, les chèvres, les cochons et les poules.

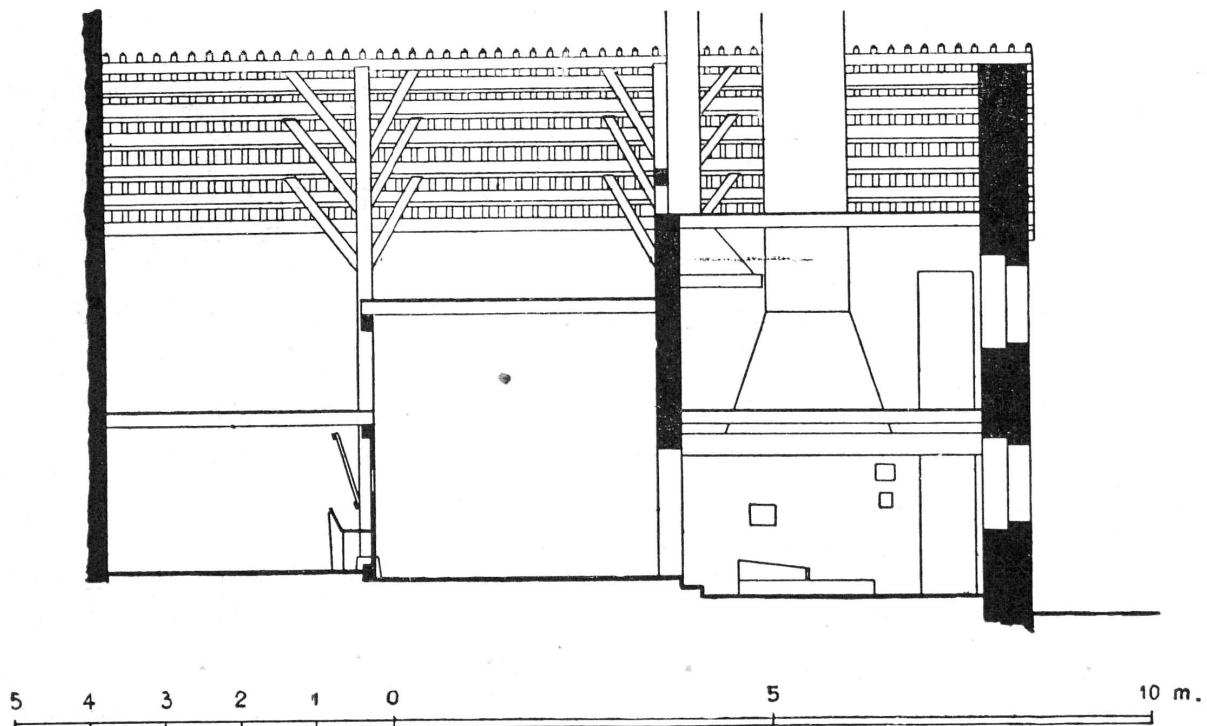


FIG. 8. — Bernex. Coupe.

Citons à ce sujet un fragment de l'inventaire des biens laissés par Pierre Fol, laboureur à Dardagny, dont l'écurie contenait au moment de sa mort, en 1688 : « 5 vaches à lait — 2 génisses — 2 petits veaux — 4 bœufs poil rouge et blanc — 1 jument poil noir — 3 chèvres — 1 brebis — 2 porcs hivernés — le coq avec 8 poules¹. »

Comme autres animaux, on trouve parfois mentionnés des chevaux et plus rarement des ânes et des mulets.

Passons maintenant à l'habitation et commençons par la pièce la plus importante : la cuisine qui renferme le foyer. Le foyer composé de deux quartiers de

¹ Archives d'Etat. Inventaire F. N° 290.

molasse taillée, reposant directement sur le sol, est placé contre le mur de refend, toujours construit en maçonnerie, qui sépare la cuisine de la pièce voisine. Derrière le foyer, le mur est creusé en forme de niche, fermée par une molasse assez mince appelée la « plaque » qui, en s'échauffant au contact de la flamme, tempère la chambre contiguë dont c'est l'unique moyen de chauffage. Quant aux autres locaux, ils ne sont jamais chauffés, même indirectement.

La fumée s'engouffre ou devrait s'engouffrer dans la hotte et le canal qui ouvre au-dessus du toit, mais si l'on en juge par les solives noircies du plafond, le tirage n'est pas toujours parfait. Voici quelques détails sur la construction de la cheminée: à l'origine, la hotte et le canal étaient en plateaux de bois ce qui ne laissait pas de présenter de gros dangers d'incendie. Par la suite, on les construisit de préférence en briques ou en tuf.

On peut citer à ce propos Suzanne Megevand de Thoiry qui, en 1704, hésite à reconstruire sa cheminée en bois ou en maçonnerie¹ et, plus près de nous, Pierre Vigny de Ville-la-Grand qui, en 1738, fait encore réparer avec des planches la cheminée de sa cuisine².

La hotte en forme de pyramide tronquée repose un peu au-dessous du plafond sur un robuste sommier de chêne ou de noyer appelé la « lande » et qui traverse la cuisine sur toute sa largeur. La vieille lampe à huile, le briquet et le sel que l'on voulait avoir à portée de la main étaient placés dans les petites niches à gauche et à droite du foyer. Mentionnons encore le cendrier qui a disparu dans cet immeuble; c'était une armoire basse en maçonnerie où l'on déposait les cendres. La tablette qui le recouvrait était percée d'ouvertures formant réchaud.

Les canalisations d'eau potable n'existant pas, on était obligé de l'aller chercher au puits afin de remplir la pierre à eau sous laquelle était placé le lavoir.

Les parois de la cuisine, de même que celles des autres pièces, sont simplement plâtrées et blanchies, les papiers peints étant inconnus de même que les plafonds au plâtre. Il en résulte que dans toute la maison les poutraisons sont apparentes.

Le sol de la cuisine était à l'origine en terre battue ou bien garni de gros pavés. Dans la suite, il fut carrelé ou planchéié à l'instar de la chambre suivante qui, comme nous l'avons vu, s'appelait le « poïlle ». Pour y entrer, on est obligé de traverser la cuisine et de passer par l'unique porte d'accès, toujours placée dans le mur de refend, à côté de la cheminée. Le « poïlle » éclairé par une fenêtre ne possède jamais de porte donnant sur l'extérieur, ce qui simplifiait la surveillance. L'immeuble relativement important que nous avons décrit, possède encore une chambre

¹ Archives d'Etat. Georges Gerentet not. I, p. 207.

² Archives d'Etat. Cavussin not. 1-3, p. 48.

au rez-de-chaussée ; mais dans la plupart des cas, l'habitation est composée de la cuisine et d'une seule chambre.

L'aménagement d'un autre appartement avec cuisine dans les chambres du premier étage a probablement été causé par une indivision, deux ménages ayant, à un moment donné, voulu habiter sous le même toit. Suivant l'habitude la plus fréquente, la cave est ici de plain-pied, car on ne faisait pas volontiers les frais de l'aménager en sous-sol. Les caves souterraines, parfois voûtées, étaient généralement placées sous la cuisine ; on y accédait par un escalier intérieur ou extérieur recouvert d'un volet qui pouvait se rabattre.

Dans celle-ci, on remarque l'armoire et la petite niche pour la lampe.

* * *

Pour compléter cette description, disons quelques mots du mobilier en général, réduit au strict nécessaire. A titre d'indication, voici l'inventaire des meubles qui se trouvaient dans la cure de Chaney en 1455: « Dans la cuisine, une table de noyer avec ses supports et un banc de la longueur de cette table, deux tabourets et un autre pour faire la lessive. Dans la chambre contiguë à cette cuisine, un cadre de lit avec des marches formant banc tout autour du dit lit »¹, et c'est tout.

Au moment des repas, les membres de la famille se réunissaient autour de la grande table, suivant les habitudes patriarcales en honneur autrefois, avec leurs ouvriers s'ils en avaient. On ne mangeait ni dans l'argenterie ni dans la porcelaine, mais dans la vaisselle de terre, de bois ou d'étain. La vaisselle d'étain fin ou commun comprenait les assiettes, plats, aiguères, pots, soucoupes, cuillères ; quelquefois la salière ou la poivrière — les couteaux et les fourchettes devaient être rares, car je ne les ai jamais vus mentionnés dans les inventaires de la campagne. La vaisselle de terre comprenait les écuelles, les pots et les «toupines». Parmi la vaisselle de bois, citons les gobelets, les écuelles et les bouteilles. Comme verrerie, une ou deux bouteilles soigneusement protégées par de la paille tressée. Entre les repas, on rangeait ces divers ustensiles dans le «ratelier», meuble composé de rayons et d'une petite armoire. La pièce principale de la batterie de cuisine était la marmite de fer que l'on suspendait à la crémaillère, puis les «casses» ou casseroles de fer, de laiton ou de cuivre que l'on mettait au feu sur les «servantes», sortes de petits trépieds de fer. Mentionnons encore la broche et le «coquemar» où l'on faisait chauffer l'eau. On voyait souvent un second «ratelier», le «ratelier d'armes» où l'on déposait le fusil, la gibecière et le pistolet ; parfois un sabre avec son ceinturon, car il est à remarquer que le paysan de la campagne genevoise était volontiers armé. La farine et autres provisions étaient soignées dans les «arches» ou coffres de noyer

¹ Archives d'Etat. H. Perrod not. Inventaire de la Cure.

dont le dessus formait volet pouvant fermer à clef. Quelques chaises et, chez les plus aisés, une pendule, complétaient l'ameublement. Dans le « poille », la garde-robe de noyer à deux battants où l'on serrait le linge occupait la place d'honneur. Les lits au, nombre d'un ou deux, tout au plus, étaient placés indifféremment à la cuisine ou dans la chambre voisine, et si l'on se rappelle que les familles de paysans étaient en général fort nombreuses, il est à supposer que l'écurie toujours bien chaude devait, outre ses emplois officiels, tenir aussi lieu de dortoir. Rappelons-nous qu'en hiver, dans les chambres glacées, l'habitude de bassiner les lits avec le chauffe-lit était indispensable. On s'éclairait à la lueur douteuse de la vieille lampe à huile, sorte de veilleuse en fer ou en laiton. Puis venaient la lanterne de fer-blanc et les diverses sortes de chandeliers qui se fabriquaient en fonte, en fer, en bois, en laiton ou en fil de fer. Comme autres ustensiles, citons encore le rouet et le dévidoir, la balance appelée « levrault » avec ses poids, la pétrissoire pour la pâte, la beurrière et le couloir à lait, le mortier à piler le sel et la planche à hâcher les herbes avec le couteau courbe.

A la cave, les tonneaux, « tines » et « bossettes » contenaient la provision de vin, parfois un tonneau d'huile, de vinaigre ou de vin de fruits ; quant aux liqueurs, le paysan n'en avait pas chez lui. Parmi les instruments agricoles, citons le râteau et la fourche, le fléau, le van et le crible, la faux et la pierre à aiguiser, l'arrosoir de fer-blanc, la pelle, la scie, la hache et la serpe, le fossoir soit bêche à fossoyer et à provigner. Enfin, les chars et la charrue.

* * *

Jusqu'au XVIII^e siècle, la décoration de l'ancienne maison rurale genevoise est toujours réduite à sa plus simple expression. Parfois un ou deux profils en forme d'accordéon ajoutent une note plus riche sur quelques points de la façade. C'est à peu près la seule fantaisie que l'on se permettait, avec le cartouche gravé sur la clef de voûte de la porte cochère de la grange.

Au XVIII^e siècle, par contre, on bâtit beaucoup ; on répare et on agrandit les anciennes maisons. Une ère de prospérité commence pour la campagne qui, en cette période de crise, voit ses produits augmenter de prix. La maison rurale prend à cette époque un aspect cossu et même monumental. Ses dimensions augmentent, et son toit de tuiles plates est parfois taillé en forme de croupe du côté des pignons, ce qui ajoute une note pittoresque à l'ensemble.

Et si nous pénétrons à l'intérieur d'une ferme bâtie en 1850, nous serons frappés en voyant comment la tradition a persisté jusqu'à une époque aussi rapprochée de la nôtre. La distribution est identique et des modifications de quelque importance ne se font remarquer que dans le système de construction. Par exemple,

la ferme remplace les poteaux qui soutenaient autrefois la toiture. En outre, les ouvertures plus grandes et plus nombreuses annoncent quelques premières notions d'hygiène.

* * *

Sans vouloir recommander l'imitation aveugle de formes qui ne répondent peut-être plus au génie de notre époque il est cependant bon de faire de temps en temps une halte, et de s'attarder à examiner avec sympathie ce qu'ont pu faire avec les ressources modestes dont ils disposaient, les paysans genevois d'autrefois.

Mon but sera atteint si, au cours d'une prochaine excursion, quelques promeneurs se surprennent à considérer avec intérêt et plaisir les souvenirs d'un passé trop souvent inconnu et méprisé.
